

TITRE PROFESSIONNEL

Technicien expert après-vente automobile - TEAVA

Niveau 4 - Technicien expert de maintenance



LE CYCLE DE FORMATION

Collège 3^{ème}

CAP maintenance des véhicules (2 ans)

MC systèmes embarqués de l'automobile (1 an) - Option

Bac Pro maintenance des véhicules option A (2 ans)

TITRE PRO TEAVA (14 mois)

Vous êtes ici

BTS maintenance des véhicules option A (2 ans)

PUBLIC

Ouvert à tous : Jeune de - 30 ans en apprentissage, demandeur d'emploi, salarié, RQTH.

TARIFS

25€ par heure de formation (Prise en charge possible par les OPCO ; fonds de formation, CPF).

MODALITES PEDAGOGIQUES

Différentes méthodes sont utilisées par les formateurs : expérientielle, active, découverte, démonstrative, exposive, interrogative...

DÉBOUCHÉS

Les principaux débouchés se situent dans les garages et les concessions de grandes firmes automobiles. Le technicien expert pourrait être amené à occuper des emplois à responsabilités tels que chef du SAV.

POURSUITE D'ETUDES

Il peut aussi continuer son apprentissage à l'ESM avec un BTS Maintenance de véhicules option A véhicules particuliers.

OBJECTIFS, APTITUDES ET COMPETENCES

Le technicien expert après-vente automobile intervient sur des équipements sophistiqués de haute technologie. Il doit comprendre, analyser et résoudre les problèmes posés par les systèmes électriques et à gestion électronique.

Pour exercer ce métier le technicien expert après-vente automobile doit être minutieux, avoir de bonnes capacités de raisonnement, aimer l'électronique et le travail de précision.

FORMATION

>> Pré-requis et durée :

Entre 13 et 15 mois : être titulaire d'un bac pro Maintenance des véhicules option A véhicule particulier, pour tout autre profil nous contacter.

Durée totale : 675 Heures

Nombre d'heures à l'ESM : 1^{ère} année : 675h

>> Rythme de l'alternance :

Les apprenants sont dans l'entreprise 1 semaine sur 2.

>> Contenu de la formation :

Domaine Professionnel

- Méthodologie de mesure, contrôle, diagnostic, intervention sur systèmes spécifiques
- Gestion moteur essence/diesel.
- Diagnostic / intervention sur systèmes mécaniques et sur trains roulants.
- Transmission pilotée
- Suspension et direction pilotées
- Diagnostic et intervention sur véhicule électrique
- Relation service
- Régulation pédagogique, tutorat, formation technique
- ...

>> Modalités d'évaluation :

Evaluations au centre de formation et en entreprise, passage de l'examen et à l'issue de la formation.

>> Modalités d'accès et délai d'accès :

Admission sur dossier et possibilité d'entretien.

Accessible à partir de 3 mois avant le début de la formation et jusqu'à 3 mois après le début de la formation. Rentrée en septembre.

Conditions d'accès au public en situation de handicap, contactez le référent handicap au 05 62 11 60 60.

Lieu de la formation

ECOLE SUPERIEURE DES METIERS

Chemin de la Pyramide - BP 25 31501 Muret cedex 1

Renseignements formations à l'ESM Muret

Mail : automobile@cm-toulouse.fr - Tél : 05 62 11 60 60